



BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI



NOTE MENSUELLE D'INFLATION

AOÛT 2025

TABLE DES MATIÈRES

I.- Introduction	PAGE 3
II.- Évolution de l'inflation globale en août 2025.....	PAGE 3
III.- Évolution des principales fonctions de consommation en août 2025.....	PAGE 4
IV.- Évolution de l'inflation selon l'origine des produits et les régions géographiques du pays.....	PAGE 5
V.- Évolution de l'inflation sous-jacente	PAGE 6
VI.- Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation mensuelle en août 2025.....	PAGE 7
VII.- Prévisions d'inflation.....	PAGE 7



I.- INTRODUCTION

Cette note analyse l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) en Haïti au cours du mois d'août 2025. Elle apporte quelques éléments explicatifs permettant de comprendre les facteurs qui influencent la variation de l'IPC sur la période.

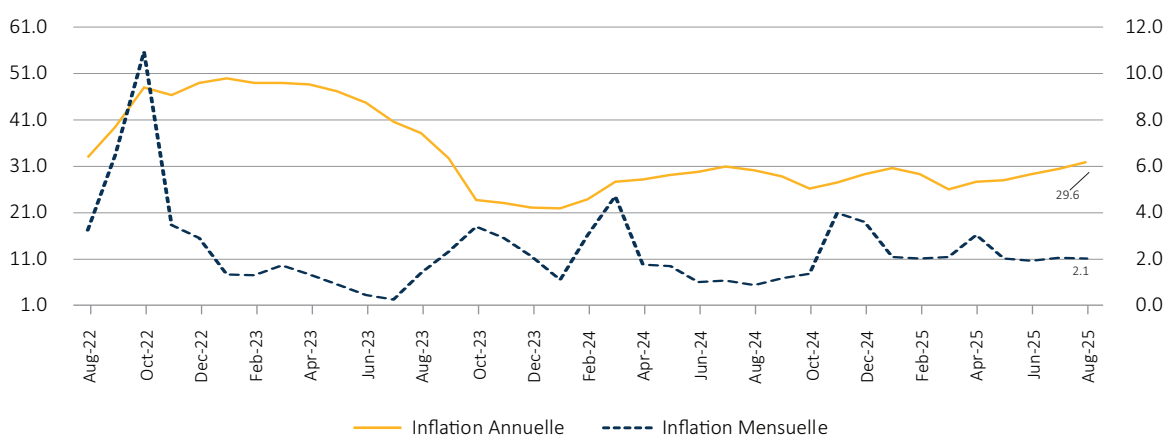
II.- ÉVOLUTION DE L'INFLATION GLOBALE EN AOÛT 2025

En août 2025, le taux d'inflation a légèrement diminué sur une base mensuelle pour se porter à 2 % contre 2,1 % un mois plus tôt. En revanche, en glissement annuel, il a atteint 31,1 %, soit une hausse de 1,5 point de pourcentage par rapport à celui du mois de juillet 2025.

Sur la période allant d'octobre 2024 à août 2025, l'inflation mensuelle cumulée a atteint 29,6 %, ce qui correspond à une progression de 3,2 points de pourcentage par rapport à la même période de l'exercice antérieur, confirmant la tendance haussière des prix au cours de l'exercice fiscal 2025. De même, le taux d'inflation moyen mensuel, établi à 2,3 % sur les onze (11) premiers mois de l'exercice fiscal 2025 (+ 40 points de base par rapport au même intervalle de l'année antérieure), s'inscrit au-dessus de celui enregistré chez nos principaux partenaires commerciaux, notamment les États-Unis (0,22 %) et la République dominicaine (0,30 %).

Graphique 1

Évolution de l'inflation mensuelle et annuelle en août 2025 (en %)



Source : Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI)

III.- ÉVOLUTION DES PRINCIPALES FONCTIONS DE CONSOMMATION EN AOÛT 2025

Le ralentissement de l'inflation mensuelle en août 2025 est lié à l'évolution de certaines fonctions de consommation, notamment : « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-50 points de base à 2,2 % en août 2025), « Santé » (-40 pb à 1,4 %), « Restaurants » (-30 pb à 2,5 %) et « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-10 pb à 2,1 %). À l'exception des postes « Articles d'habillement et chaussures » (+50 pb à 2,4 %) et « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (+ 40 pb à 1,2 %) dont la progression des prix a été plus marquée qu'au mois antérieur, l'IPC des autres groupes de consommations a évolué au même rythme qu'en juillet 2025.

Sur une base annuelle, l'inflation a été impulsée par la hausse de l'indice de la totalité des divisions de consommation. Les progressions les plus notables ont été observées au niveau des fonctions : « Loisirs » (+2,3 pp à 18,5 % en août 2025), « Enseignement » (+2,3 pp à 8,9 %), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+1,7 pp à 34,4 %), « Articles d'habillement et chaussures » (+1,4 pp à 47,5 %), « Restaurants » (+1,5 pp à 29,2 %) et « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+1,6 pp à 31,5 %).

Par ailleurs, les postes « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » et « Articles d'habillement et chaussures » ont contribué de manière significative à l'évolution de l'inflation globale, contribuant à 73,6 % à l'inflation mensuelle et à 83,8 % à l'inflation annuelle.

Tableau 1

Contributions à l'inflation mensuelle et annuelle en août 2025 (en %)

Fonctions de consommation	Pondération en %	Contribution à l'inflation mensuelle en %	Contribution à l'inflation annuelle en %
Indice général	100.00	100.00	100.00
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	48.50	50.97	56.28
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	1.42	0.84	0.94
Articles d'habillement et chaussures	5.55	6.75	4.81
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	14.14	15.91	22.67
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	5.32	4.74	4.28
Santé	2.56	1.82	1.73
Transports	9.10	1.91	2.04
Communications	2.23	0.36	0.36
Loisirs	1.52	2.60	0.95
Enseignement	3.91	8.35	1.17
Restaurants	0.49	0.62	0.48
Biens et Services divers	5.26	5.12	4.27

Source : Calculs de la BRH/MAE

IV.- ÉVOLUTION DE L'INFLATION SELON L'ORIGINE DES PRODUITS ET LES RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES DU PAYS

En août 2025, la progression de l'IPC reflète aussi bien celle de l'indice des prix des produits domestiques que celle des produits importés. Toutefois, l'inflation des produits locaux a été plus prononcée que celle des produits importés. En effet, le taux de croissance annuel de l'IPC des produits locaux s'est chiffré à 33,3 % en août 2025, contre 32 % en juillet dernier, alors que celui des produits importés est passé de 26,2 % en juillet 2025 à 27,9 % au cours du mois sous-étude.

À l'échelle régionale, une décélération de l'inflation mensuelle a été constatée dans la quasi-totalité des zones géographiques, à l'exception de celles « Transversale » et « Aire Métropolitaine » dont les taux d'inflation ont progressé de 9 et 5 points de base respectivement, pour s'établir à 2,3 % et 2,1 %. Ainsi, les taux d'inflation mensuels des régions « Sud » et « Nord » ont reculé de 16 et 12 points de base pour se porter à 1,8 % chacun, tandis que celui du Reste Ouest s'est inscrit à 1,9 %, en baisse de 20 points de base. Cependant, en glissement annuel, une accélération de l'inflation a été observée dans l'ensemble des régions du pays telles que définies par l'IHSI.

Région	Variation mensuelle (en %)		Variation annuelle (en %)	
	Juillet 2025	Août 2025	Juillet 2025	Août 2025
Aire Métropolitaine	2.1	2.1	30.1	31.6
Reste Ouest	2.1	1.9	32.0	33.2
Nord	2.0	1.8	25.8	27.2
Sud	1.9	1.8	31.3	32.4
Transversale	2.2	2.3	28.4	30.3

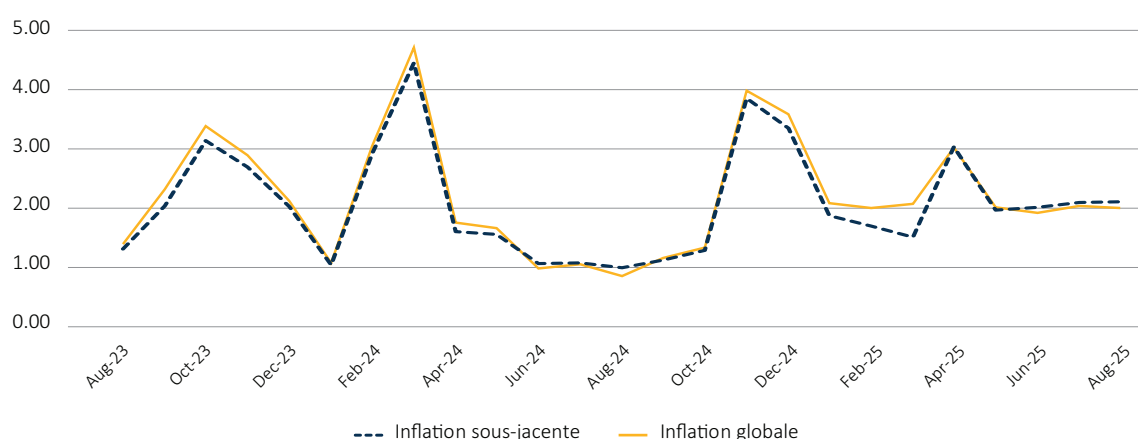
Source : IHSI

V.- ÉVOLUTION DE L'INFLATION SOUS-JACENTE

Au cours du mois sous revue, l'inflation sous-jacente mensuelle est restée stable par rapport à juillet 2025, en s'inscrivant à 2,1 %, demeurant ainsi, légèrement au-dessus de l'inflation globale. Parallèlement, le taux d'inflation sous-jacent annuel s'est établi à 29,4 %, soit 1,41 point de pourcentage de plus que celui du mois précédent. L'évolution des prix dans l'économie a été ainsi induite par l'inflation des produits alimentaires (2,14 %), celle des produits échangeables (2,03 %) ainsi que celle des produits hors alimentation, boisson et énergie (2,31 %) ; et, dans une moindre mesure, par la progression de l'IPC des produits industriels et des biens non échangeables.

Graphique 2

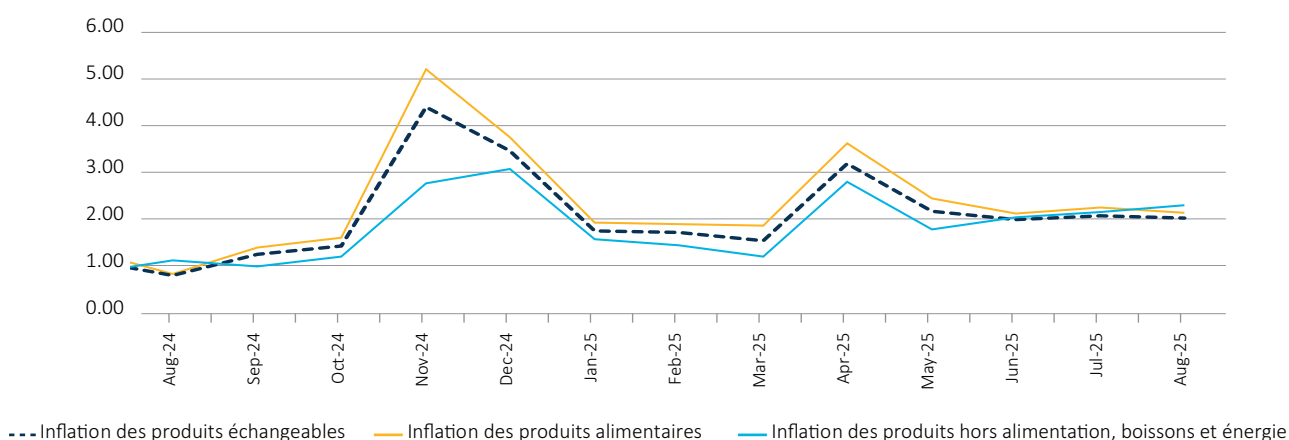
Évolution de l'inflation globale et de l'inflation sous-jacente
(en variation mensuelle et en %)



Sources : IHSI et BRH

Graphique 3

Évolution de l'inflation des produits alimentaires, des produits échangeables et des produits hors alimentation, boissons et énergie (en variation mensuelle et en %)



Sources : IHSI et BRH

VI.- FACTEURS EXPLICATIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'INFLATION MENSUELLE EN AOÛT 2025

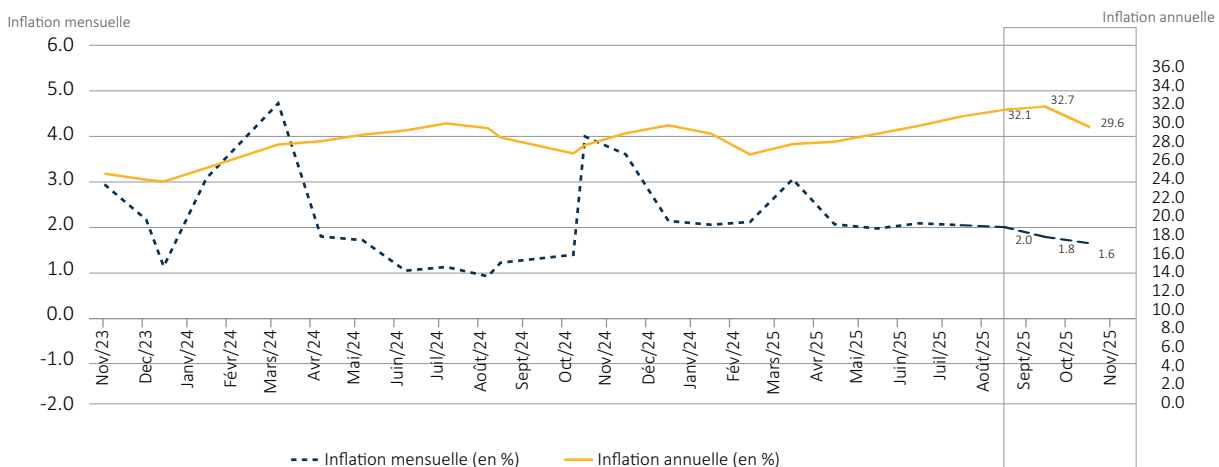
La décélération de l'inflation mensuelle en août 2025 s'explique notamment par l'effet concomitant de l'absence de financement monétaire de la BRH et du maintien de la relative stabilité du taux de change dans un contexte de ralentissement de l'activité économique. En effet, le taux de change s'est replié de 0,32 % en août 2025, ce qui a été favorable aux anticipations des acteurs économiques et contribué au recul de 14 points de base de l'inflation des produits importés. De plus, le financement monétaire nul, jumelé aux mesures prises par la BRH, a permis de limiter la liquidité oisive dans le système bancaire.

VII.- PRÉVISIONS D'INFLATION

Les projections réalisées par la Direction Monnaie et Analyse Économique (MAE) anticipent une évolution contrastée de l'inflation, tant en rythme mensuel qu'annuel. En effet, le taux d'inflation en glissement annuel devrait augmenter à 32,1 % en septembre 2025 et à 32,7 % en octobre 2025, avant de se replier à 29,6 % en novembre 2025. Parallèlement, l'inflation mensuelle devrait se maintenir à 2 % en septembre, puis ralentir progressivement à 1,8 % en octobre et 1,6 % en novembre 2025.

Graphique 4

Prévisions de l'inflation en variation mensuelle et annuelle sur trois mois (septembre, octobre et novembre 2025)



Source : Prévisions du Service de Modélisation et Prévisions Macroéconomiques de la Direction MAE/BRH

Tableau 3

Indice des prix à la consommation (IPC) par postes de dépenses en variation mensuelle et annuelle de l'IPC en août 2025

Fonctions de consommation	Août 2024	IPC Juillet 2025	Août 2025	Variation IPC (%)	
				Mensuelle	Annuelle
Indice général	416.9	535.8	546.6	2.0	31.1
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	503.8	663.0	676.9	2.1	34.4
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	228	269.7	272.9	1.2	19.7
Articles d'habillement et chaussures	406.2	498.4	510.5	2.4	25.7
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	358.3	516.8	528.4	2.2	47.5
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	365.1	444.2	452.1	1.8	23.9
Santé	434.9	514.6	521.9	1.4	20.0
Transports	337.2	358.1	359.6	0.4	6.7
Communications	209.9	219.1	219.8	0.3	4.7
Loisirs	309.2	354.4	366.5	3.4	18.5
Enseignement	168.6	176.1	183.6	4.2	8.9
Restaurants	453.2	571.1	585.5	2.5	29.2
Biens et Services divers	317.2	385.9	393.4	1.9	24.0

Source : IHSI

GLOSSAIRE

Aire Métropolitaine :

Elle contient les villes de Port-au-Prince, de Delmas, de Pétion-Ville, de Carrefour et de Croix des Bouquets.

Déflation :

Baisse du niveau général des prix associée à une contraction de la masse monétaire et du crédit.

Désinflation :

Ralentissement de la croissance des prix.

Glissement annuel :

Variation par rapport au même mois de l'année antérieure.

Inflation :

Mouvement persistant à la hausse du niveau général des prix.

Inflation sous-jacente :

Tendance de long terme des prix, tout en excluant la volatilité, les mouvements

saisonniers, conjoncturels, et les chocs qui affectent les composantes du panier considéré.

Région Nord :

Elle couvre les départements du Nord, Nord-Est et Nord-Ouest.

Région Reste Ouest :

Y sont inclus les départements du Sud-Est et de l'Ouest, à l'exception de l'Aire Métropolitaine

Région Sud :

Elle comprend les départements du Sud, de la Grand-Anse et des Nippes.

Région Transversale :

Elle regroupe les départements du Centre et de l'Artibonite.

Variation mensuelle :

Variation par rapport au mois précédent.





BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI



AOÛT 2025



www.brh.ht



[@brhhaiti_](https://twitter.com/brhhaiti_)



[@BRHHaiti](https://www.instagram.com/BRHHaiti)